

PROTOCOLE DE MADRID

**Formulaire type n° 5 : Décision finale concernant la situation de la marque –
Déclaration d’octroi total ou partiel de la protection faisant suite à un refus provisoire
(règle 18^{ter}.2) du règlement d’exécution commun)**

I. Office qui envoie la déclaration :

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Direction de la Propriété Industrielle
DEPARTEMENT DES MARQUES, DESSINS ET MODELES
Service de l’Examen
15 rue des Minimes CS 50001
F-92677 Courbevoie Cedex
FRANCE
☎ : 01 56 65 83 25

II. Numéro de l’enregistrement international :

1 504 429

III. Nom du titulaire :

SCREENLIFE LIMITED

Siège

15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex
Téléphone : 0820 210 211
Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr – contact@inpi.fr

IV. Toutes les procédures devant l'Office sont achevées et la décision de l'Office est la suivante :

☐ Une protection totale est accordée pour tous les produits et services (règle 18ter.2)i) :

☒ Une protection partielle est accordée pour les produits et services ci-après (règle 18ter.2)ii) :

09 Tableaux d'affichage électroniques; interfaces audio; enseignes pour routes, lumineuses ou mécaniques; interfaces pour ordinateurs; agendas électroniques; disques compacts [audio-vidéo]; moniteurs [programmes informatiques]; logiciels de jeux informatiques, téléchargeables; logiciels de jeux informatiques enregistrés; programmes d'exploitation pour ordinateurs enregistrés; logiciels d'économiseurs d'écran pour ordinateurs enregistrés ou téléchargeables; circuits intégrés; circuits imprimés; fichiers de musique téléchargeables; puces [circuits intégrés]; éléments graphiques téléchargeables pour téléphones portables; tableaux blancs interactifs électroniques; logiciels; émoticons téléchargeables pour téléphones mobiles; disques compacts à mémoire morte; écrans [photographie]; sonneries téléchargeables pour téléphones portables.

16 Produits d'imprimerie; photographies [imprimées]; albums; almanachs; banderoles en papier; fascicules; livrets; journaux; revues [périodiques]; périodiques; publications imprimées; calendriers; catalogues; livres; matériel d'enseignement [à l'exception d'appareils]; cartes de vœux musicales; cartes de vœux; cartes postales; prospectus; manuels [guides]; matériel d'instruction et d'enseignement; affiches; tracts.

28 Jeux et articles de jeu; jouets et jeux portables équipés de fonctions de télécommunication; jeux; jeux portables pourvus d'écrans à cristaux liquides.

35 Services d'agences de publicité; services de gestion de fichiers informatiques; démonstration de produits; recherches en marketing; marketing; marketing ciblé; gestion commerciale d'artistes de spectacle; services de rédaction de scénarios à des fins publicitaires; services de mise à jour et maintenance d'informations dans des registres; mise à jour et maintenance de bases de données informatiques; services de mise à jour de matériel publicitaire; traitement de textes; services de vente au détail en ligne de musique; services de vente au détail en ligne de sonneries téléchargeables; services de vente au détail en ligne de musique numérique téléchargeable; conception de matériel publicitaire; recherche d'informations dans des fichiers informatiques pour des tiers; mise à disposition d'informations commerciales par le biais d'un site Web; ventes aux enchères; tableaux d'affichage électroniques, interfaces audio, enseignes pour routes, lumineuses ou mécaniques, interfaces pour ordinateurs, agendas électroniques, disques compacts [audio-vidéo], moniteurs [programmes

informatiques], logiciels de jeux informatiques, téléchargeables, logiciels de jeux informatiques enregistrés, programmes d'exploitation pour ordinateurs enregistrés, logiciels d'économiseurs d'écran pour ordinateurs enregistrés ou téléchargeables, circuits intégrés, circuits imprimés, fichiers de musique téléchargeables, puces [circuits intégrés], éléments graphiques téléchargeables pour téléphones portables, tableaux blancs interactifs électroniques, logiciels, émoticônes téléchargeables pour téléphones mobiles, disques compacts à mémoire morte, écrans [photographie], sonneries téléchargeables pour téléphones portables, photographies [imprimées], almanachs, banderoles en papier, fascicules, livrets, journaux, revues [périodiques], périodiques, calendriers, catalogues, cartes de vœux musicales, cartes de vœux, cartes postales, prospectus, affiches, tracts, jeux et articles de jeu, jouets et jeux portables équipés de fonctions de télécommunication, jeux, jeux portables pourvus d'écrans à cristaux liquides; promotion des ventes pour des tiers; services de production de films publicitaires; publication de textes publicitaires; publicité radiophonique; services d'affichage; services de distribution d'échantillons; services de diffusion de matériel publicitaire; services de publipostage; services d'enregistrement de données et communications écrites; rédaction de textes publicitaires; publicité; publicité en ligne sur réseaux informatiques; publicité par correspondance; publicité télévisée; services de télémarketing; optimisation de moteurs de recherche pour la promotion des ventes; services d'approvisionnement pour des tiers [achat de produits et de services pour d'autres entreprises]; services de marketing dans le cadre de l'édition de logiciels; services de présentation de produits sur des supports de communication à des fins de vente au détail.

38 Télécommunications; diffusion de programmes de télévision; services de télédiffusion par câble; services d'affichage électronique [télécommunications]; informations en matière de télécommunications; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux; services de fourniture d'accès à des bases de données; mise à disposition de connexions à un réseau informatique mondial par voie de télécommunication; fourniture de canaux de télécommunication destinés aux services de télé-achat; services de transmission de vidéos à la demande; transmission de messages; transmission de messages et d'images assistée par ordinateur; transmission de fichiers numériques; mise à disposition de forums en ligne; services de vidéoconférences; services de radiodiffusion; communications radiophoniques; transmission de courrier électronique; communications par réseaux de fibres optiques; communications par téléphones cellulaires; communications par terminaux d'ordinateurs; transmission par satellite; services de téléconférences; diffusion en continu de données; services de transmission sans fil (radiodiffusion); mise à disposition de forums de discussion sur l'Internet; services d'acheminement et de jonction pour télécommunications.

Enregistrement sur bandes vidéo; services de production musicale; services de publication de livres; informations en matière d'éducation; services de

distribution de films; services de studios cinématographiques; services de mise en page, autres qu'à des fins publicitaires; microfilmage; montage de bandes vidéo; production d'émissions radiophoniques et télévisées; écriture de scénario; formations pratiques [démonstrations]; mise à disposition d'installations de loisirs; services de mise en place et d'animation de colloques; services d'organisation et d'animation de congrès; services d'organisation et d'animation de conférences; services d'organisation et d'animation de concerts; services de mise en place et d'animation de séminaires; services d'organisation et d'animation de symposiums; organisation de concours [éducation]; divertissements télévisés; mise à disposition de musique en ligne, non téléchargeable; représentation de spectacles en direct; productions théâtrales; production de films, autres que films publicitaires; location de bandes vidéo; location d'enregistrements sonores; location de films cinématographiques; micro-édition électronique; publication en ligne de revues spécialisées et livres électroniques; publication de textes, autres que textes publicitaires; rédaction de textes; réalisation de films, autres que films publicitaires; services de composition musicale; sous-titrage; services de montage vidéo pour des manifestations; services en ingénierie du son pour des manifestations; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique; écriture de scripts, autres qu'à des fins publicitaires; photographie; reportages photographiques; production de spectacles; organisation d'expositions à des fins culturelles ou éducatives; services de présentation de spectacles de variétés; organisation et conduite de forums éducatifs en personne.

42 Services scientifiques et technologiques, ainsi que services de recherche et conception s'y rapportant; conception et développement de matériel et logiciels informatiques; services de création d'arts graphiques; services de protection contre les virus informatiques; services d'installation de logiciels informatiques; recherche dans le domaine de la technologie des télécommunications; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers; recherche scientifique; recherches technologiques; services de conseillers en conception de sites Web; services de conseillers en matière de technologies de l'information [TI]; services de conseillers en matière de conception et développement de matériel informatique; services de conseillers en logiciels informatiques; services de conseillers en matière de sécurité de données; mise à jour de logiciels informatiques; services de surveillance de systèmes informatiques pour la détection de pannes; surveillance de systèmes informatiques pour la détection d'accès non autorisés ou de violations de données; télésurveillance de systèmes informatiques; logiciels en tant que service [SaaS]; maintenance de logiciels informatiques; conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique; mise à disposition d'informations en matière de programmation et de technologie informatiques par le biais d'un site Web; mise à disposition de moteurs de recherche sur Internet; plateformes en tant que services [PaaS]; conversion de données et programmes informatiques, autre que conversion physique; réalisation

d'études de projets techniques; conception de systèmes informatiques; services d'hébergement de sites informatiques [sites Web]; développement de plateformes informatiques; services de conception de logiciels informatiques; développement dans le cadre de l'édition de logiciels; services de création et conception d'index d'information basés sur des sites Web pour des tiers [services de technologies de l'information]; création et maintenance de sites Web pour des tiers; programmation informatique; services de copie de programmes informatiques; informatique en nuage; fournisseurs de services d'externalisation dans le domaine des technologies de l'information; sauvegarde de données hors site; services de conseillers en technologies informatiques; services de conseillers en technologies des télécommunications; services de stockage électronique de données; conception graphique de matériel publicitaire; services d'hébergement sur des serveurs.

45 Services de réseautage social en ligne; services de conseillers spirituels; services personnels et sociaux rendus par des tiers, destinés à satisfaire les besoins d'individus.

V. Non-revendication ou réserve :

Veillez indiquer le ou les éléments de la marque pour lesquels la protection ne peut être accordée :

Veillez indiquer également, en cochant une des options ci-après, si la non-revendication ou la réserve s'applique :

☐ à l'égard de tous les produits et services

☐ uniquement à l'égard des produits et services ci-après :

VI.	Lorsqu'une requête en réexamen ou un recours peut être déposé à l'encontre de cette décision auprès d'une autorité extérieure à l'Office, l'Office doit fournir les informations suivantes, lorsqu'elles sont disponibles : i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours : ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé : iii) Nécessité de déposer la requête en réexamen ou le recours dans une langue particulière ou par l'intermédiaire d'un mandataire qui a son adresse sur le territoire de la partie contractante :
VII.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : Pour le Directeur général de l'Institut National de la Propriété Industrielle Thomas PINTO JURISTE 
VIII.	Date d'envoi de la déclaration au Bureau international : 05/10/2020